



## Justificatif de parution

annonce parue le 19-03-2024 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 26 février 2024, enregistré au Service des Impôts d'AVIGNON le 14 mars 2024, sous les mentions Dossier 2024 00013261, Référence 8404P01 2024 A 00859.

La société **SARRIANS BURGER**, SARL au capital de 8 000 €, ayant son siège social Le Mourre du Puits, 84260 SARRIANS, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 842 029 738, représentée par son gérant, M. Murphy MOUMEN,  
A CEDE

A la société **SAS LA TORREFACTION MAISON BRES**, SAS au capital de 300 000 €, ayant son siège social 76, Route de Carpentras, 84260 SARRIANS, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 813 158 920, représentée par M. Jean-François BRES,

Un fonds de commerce de « Vente à emporter et sur place, hamburgers maison, sandwich chaud et froid, salades, pâtes et glaces et boissons, bières et vins, Licence III », sis et exploité 72, Route de Carpentras, Le Mourre du Puits, 84260 SARRIANS, moyennant le prix de 50 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur sont fixées au 26 février 2024. L'acquéreur restera immatriculé au RCS d'AVIGNON.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à l'adresse du cabinet de Maître Lionel GORET, Avocat au Barreau d'AVIGNON, sis 155, Rue Lawrence Durrell, CS 90016, 84908 AVIGNON Cedex 9.

